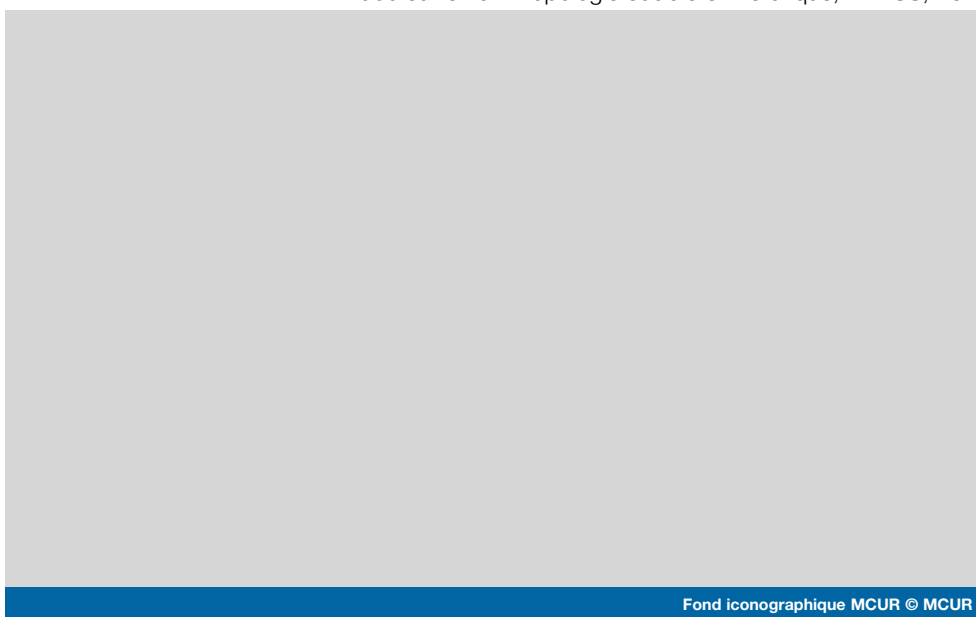


Ces Réunionnais indiens que l'on appelle "Zarabes"

Par Marie-France Mourregot,
docteur en anthropologie sociale et historique, EHESS, Paris



Fond iconographique MCUR © MCUR

C'est à partir du milieu du XIX^e siècle que des Indiens originaires de l'État du Gujarat, au nord-ouest de l'Inde, sont arrivés à La Réunion. En raison de leur pratique de l'islam, on les appelle les "zarabes". Arrivés soit par l'île Maurice, soit par Madagascar, ils ont longtemps tenu des petits commerces et sont restés à La Réunion malgré les discriminations auxquelles ils étaient confrontés. Pleinement Français depuis la départementalisation de La Réunion en 1946, ils ne revendiquent aucune autre appartenance et sont très fortement attachés à leur île.

L'ancienne île Bourbon, colonie française devenue La Réunion, avait déjà vu bien des navires déverser sur son sol des hommes venus des quatre coins du monde lorsque, au mitan du XIX^e siècle, de nouveaux arrivants, des musulmans sunnites originaires de l'État du Gujarat, au nord-ouest de l'Inde, choisirent d'y poser leurs bagages.

Les raisons d'aller chercher au loin un avenir meilleur étaient multiples. L'Inde connaissait alors une forte expansion démographique, des difficultés économiques nées de la concurrence avec les industries britanniques et des périodes de famine. Enfin, l'annonce de nouvelles opportunités commerciales à explorer dans l'archipel des Mascareignes ne pouvait qu'inciter à partir ces musulmans gujaratis marqués par la longue tradition de commerce transocéanique de leur province et de leur communauté.

Sunnites de Maurice et chiites de Madagascar

Confirmée par le Traité de Paris de 1814, l'appartenance de l'île de France – redevenue *Mauritius* – à la couronne britannique la prédisposait tout naturellement à des relations privilégiées avec l'Inde. La fin de l'esclavage, officiellement abolie dans l'empire britannique en 1835, imposait à cette île à sucre de se procurer une main-d'œuvre servile et bon marché.

C'est tout naturellement en Inde que les planteurs de l'île Maurice ont fait recruter des travailleurs sous contrat, les *indentured labourers*. L'afflux de cette population indienne qu'il fallait nourrir et habiller et à qui il fallait fournir des produits auxquels ils étaient habitués représentait une promesse d'enrichissement pour des commerçants entreprenants.

C'est cette nouvelle donne qui attira les premiers Gujaratis sur l'île Maurice. Celle-ci sera désormais une plate-forme en plein océan Indien, à partir de laquelle des musulmans gujaratis vont aller en tant que *free passengers* s'installer dans les autres terres à sucre : l'Afrique du Sud et l'île de La Réunion où la main-d'œuvre indienne était nombreuse et à Madagascar

Au cours de ces cent cinquante dernières années, l'île Maurice a servi de tremplin, de refuge et de bouée de sauvetage à des musulmans sunnites de La Réunion, qui ont là-bas de la famille et des compatriotes.

Les Indo-Musulmans chiites, eux, restent nostalgiques de Madagascar où ils sont nés et ont grandi. Si l'on excepte quelques jeunes gens partis de Bombay pour devenir dockers à Diego Suarez, leurs grands-parents ou arrière-grands-parents étaient pratiquement tous arrivés à Madagascar à partir de Zanzibar où ils étaient

commerçants. L'immigration des chiites, que l'on appelle, à Madagascar et à La Réunion, les "Karanes", est en effet quelque peu différente de celles de sunnites, car s'ils sont eux aussi des Gujaratis : ils ont la particularité de ne pas être passés par Maurice mais par Madagascar, où ils ont fait fortune dans le commerce et l'industrie.

Leur installation à La Réunion est récente. C'est l'indépendance de la grande île, en 1960, et surtout les violentes émeutes xénophobes dont ils ont été victimes dans les années soixante-dix qui les en ont chassés.

Famille et village d'origine

Les Gujaratis sunnites installés à La Réunion ont deux points d'ancrage au Gujarat : les districts d'Ankleswar, où se trouve la ville de Surat et celui de Kanam, avec la ville de Bharuch, autrefois Broach.

Les Surtis sont les plus nombreux. Certains villages du district ont été de grands pourvoyeurs d'exilés : Kolwad, Kathor, Tadkeswar, pour n'en citer que quelques-uns. Les ressortissants du district de Bharutch, les Kanamias, sont plus souvent appelés des Baïssab. En Inde, pour des raisons qui tiennent vraisemblablement à la structure très stratifiée de la société musulmane, le cloisonnement était très marqué entre les deux districts, et les relations inexistantes entre Surtis et Baïssab qui, lorsqu'ils se rendaient à Bombay, logeaient dans des structures d'accueil séparées.

Avec l'exil, l'hostilité entre les deux castes a été quelque temps mise en sommeil. Puis les tensions sont réapparues à la faveur de la formation religieuse des enfants. Entre 1932 et 1972, il n'y eut plus aucun mariage entre eux. Mais tout ceci est de l'histoire ancienne. `

En 2008, Surtis et Baïssab travaillent ensemble, ont des projets communs, sont membres des mêmes associations et se marient ensemble. On les retrouve indifféremment à la tête d'organismes importants, d'administrations...

Même si certains noms comme Patel ou Mohamed sont indifféremment l'un ou l'autre, leurs patronymes permettent de les identifier comme Surti ou Baïssab ; et traces de l'immigration conjointe vers les terres de l'océan Indien, on retrouve à Maurice et en Afrique du Sud les mêmes noms de famille, avec parfois cependant une graphie différente de ceux qui sont présents à La Réunion.

Les étapes de l'immigration gujarati

Les tout premiers “Indiens mahométans de Bombay”, comme les dénomment alors les Services de l'immigration à La Réunion, sont arrivés dans les années mille huit cent cinquante. Ils faisaient la navette entre Maurice et La Réunion avec des marchandises à vendre. C'est après avoir constaté que La Réunion – où la population comptait 37 700 Indiens engagés, au 31 Août 1860 – était un marché à prendre, qu'ils se sont installés, principalement dans les villes.

En 1882, 20 Gujaratis musulmans – appelés les “Zarabes” en raison de leur appartenance à l'islam – sont installés dans l'île. Cinq ans plus tard, ils sont 205, 176 hommes, 26 femmes et 3 enfants. Le nombre de femmes est très inférieur à celui des hommes, d'où les unions des immigrants avec des femmes locales et le métissage biologique qui s'en suivra. Lorsque les femmes indiennes seront en nombre suffisant, la règle de l'endogamie prévaudra.

La plus importante vague d'immigration des Indo-Musulmans aura lieu entre 1920 et 1935, année où un décret réglementant l'admission des étrangers dans les colonies marque l'arrêt de l'immigration. Les étrangers en faillite sont expulsés, et l'année 1936 est une année noire pendant laquelle une crise économique oblige des familles à repartir en Inde. Les Gujaratis, au nombre de 1 325 en 1931, ne sont plus que 920 en 1936. L'émigration s'arrêtera totalement après le changement de statut de l'île, devenue département français en 1946. En 1948, on recense 2 500 Indo-Musulmans.

Combien sont-ils en 2008 ? Les minorités ont tendance à grossir leurs chiffres et les évaluations sont incertaines puisque les immigrants sont devenus français, leurs enfants sont nés français et qu'en respect de la loi, aucune référence à l'origine ethnique et religieuse n'est enregistrée. Les Indo-Musulmans sunnites représentent vraisemblablement entre 3% et 3,5 % de la population totale, évaluée, en 2006, à 777 000 habitants, soit entre 23 000 et 25 000 personnes. Les chiites, eux, seraient près du millier.

Les pionniers

Les migrants sont des hommes jeunes, majoritairement issus de familles d'agriculteurs et, en plus faible proportion, de propriétaires terriens et de commerçants. Frères, oncles, neveux et cousins prennent la mer ensemble : l'émigration gujarati est une aventure collective. Arrivés à Maurice, ils ouvrent un commerce de grains, de tissus de coton et de denrées alimentaires : d'hal, riz, farine, épices, ghee...

ils se séparent ensuite pour s'établir chacun à son compte dès que les affaires marchent, et font appel à des frères, neveux, et autres parents pour venir les aider à la boutique ou à la comptabilité. C'est ainsi qu'à partir d'un noyau initial d'individus qui ont décidé de se fixer se constitue une filière de recrutement autonome sur une base familiale ou villageoise. Le commerce est pour les immigrés une affaire de famille et de compatriotes, qui crée des liens de solidarité mais aussi de dépendance.

En liaison avec Bombay, siège d'une intense activité commerciale, les nouveaux venus ont réussi, et la réussite rend audacieux. Les Gujaratis vont investir dans des succursales en Afrique du Sud, à Madagascar et à La Réunion, l'île sœur toute proche, s'assurant le contrôle de l'espace économique dans la zone. Ils travaillent en réseaux entre l'Inde, les îles de l'archipel des Mascareignes et l'Afrique du Sud. Réseaux commerciaux et réseaux familiaux sont intimement liés, le neveu qui gère bien les affaires devient un bon gendre, un bon associé.

Les cartes de la réussite

Paysans d'origine, les premiers arrivants se sont quelque temps essayés à la culture de la canne à sucre. Mais, sans doute n'était-il pas dans leur destin de réussir dans l'agriculture à La Réunion, où la place était prise. En revanche, le commerce leur offrait des perspectives plus favorables.

Certaines maisons de commerce de Bombay établirent une succursale à Saint-Denis, dont elles confièrent la gestion à un homme de confiance. Il y eut quelques grossistes, mais c'est surtout dans le commerce de détail que les migrants, à l'instar des Chinois, se sont imposés dans le paysage économique réunionnais, jusque-là aux mains des Créoles.

Certains, sans ancrage précis, se font colporteurs. Ils parcourent à pied les mauvais chemins de l'île, approvisionnant en produits de première nécessité les cases perdues des Hauts et fournissant aux musulmans des villes les volailles, œufs et légumes achetés aux petits agriculteurs.

Le plus souvent, c'est après un séjour à Maurice, où le jeune s'est formé au commerce, qu'il va tenter sa chance à La Réunion où son itinéraire professionnel suit le parcours : commis de commerce, employé de commerce, gérant et, enfin, patron...

Installées au cœur des villes, les "boutik zarab" proposait de tout sauf de l'alcool et du porc, laissés aux Chinois. Les Zarabes vendaient du riz, des grains, du café pointu et des pois du Cap, mais aussi des objets de première nécessité ; en bons

Gujaratis, ils se sont fait une spécialité des tissus de coton. Ils ont attiré une clientèle de gagne-petit qui n'avaient pas peur d'entrer dans leur bazar et à qui ils faisaient crédit en attendant que vienne l'argent des coupes de canne.

Puis, déjà installés, les Zarabes ont ciblé une clientèle à plus hauts revenus, ce qui leur a permis d'avoir des contacts avec des gens bien placés pouvant, le cas échéant, leur être utiles.

“*Une famille, un toit, une marmite*” : toute la famille vivait et travaillait ensemble, et beaucoup, sous l'autorité du père. Aucun employé ne recevait de salaire, le patron pourvoyait à tout, payait le voyage lorsque l'un d'eux partait se marier au Gujarat et fournissait de la marchandise à celui qui s'installait. On ne fermait la boutique qu'à l'occasion des deux fêtes musulmanes, c'est-à-dire deux jours par an.

Une insertion difficile

Le succès des Zarabes leur a attiré l'inimitié des Créoles, installés avant eux et dont ils ont peu à peu grignoté le territoire. Les Gujaratis, hôtes de la République française, savaient que tout manquement à ses règles pouvait conduire à une expulsion, aussi avaient-ils à cœur de ne pas contrevenir à ses lois. Leur insertion n'a pas été facile. Des mesures discriminatoires ont été prises à certaines époques. La situation s'est envenimée au début de la Première Guerre mondiale. En raison de leur appartenance religieuse, les Zarabes sont accusés de se ranger aux côtés de la Turquie, donc de l'Allemagne. Une certaine presse se déchaîne contre eux. Pour la première fois, les Indo-Musulmans ont peur et demandent la protection du Consul britannique. Mais ils restent là, font le dos rond en attendant des jours meilleurs.

Pendant cette période, l'immigration est au point mort. Il faudra attendre la fin de la guerre pour que de nouveaux arrivants viennent grossir la communauté.

Dans les années trente, la conjoncture économique n'est pas bonne car l'agriculture locale subit une grave crise. C'est le moment de jeter l'anathème sur les étrangers qui “prennent le pain des Créoles”. Une presse xénophobe reparle du “péril asiatique”. La crise économique entraîne de nombreuses faillites de commerçants et un nombre significatif de retours en Inde. Certains hommes choisissent d'envoyer femme et enfants au Gujarat, le temps de redresser la barre.

C'est la Seconde Guerre mondiale qui va faire des Gujaratis des Réunionnais. Ils vont mettre toute leur intelligence des situations au service de leurs compatriotes. Coupés du monde par le blocus imposé par la Grande-Bretagne à la France, les Réunionnais vont survivre ensemble grâce à leur ingéniosité, en particulier celle des musulmans.

Les Zarabes deviennent des notables

La départementalisation votée en 1946 et mise en place au cours des années suivantes marque la fin des réseaux commerciaux des Zarabes, mais elle déclenche une brusque évolution de la place qu'ils occupent sur l'échiquier économique local et donc dans la société réunionnaise. Ils se font importateurs-grossistes de tous les biens d'équipement dont les Réunionnais vont avoir besoin ou envie et qu'ils pourront désormais s'offrir grâce aux transferts financiers venus de métropole. Les Zarabes font fortune et certains deviennent des notables, intégrant des clubs fermés où ils se font des relations. Ils investissent massivement dans la pierre et possèdent désormais un patrimoine immobilier très important qui leur assure des revenus conséquents et les met à l'abri des aléas commerciaux.

La démocratisation des voyages dans les années soixante-dix et quatre-vingt est un mauvais coup pour le commerce de détail où les Zarabes sont nombreux. Les clients voudront trouver sur place ce qui se fait ailleurs et iront dépenser leur argent ailleurs qu'à La Réunion, en particulier à Maurice. L'âge d'or du petit commerce qui faisait vivre toute une famille est terminé. Les affaires seront désormais de moins en moins faciles... C'est pourquoi les Zarabes, qui ont toujours mis leurs fils derrière le comptoir, les encouragent à faire des études.

En 1988, l'arrivée d'Euromarché, la première grande surface, suivie d'autres grandes enseignes au cours de la décennie quatre-vingt-dix, bouleverse encore une fois la donne. Les hypermarchés apportent des habitudes de consommation totalement inconnues des Réunionnais. Pragmatiques, les Zarabes changent leur fusil d'épaule, multiplient leurs points de vente et s'engouffrent dans de nouvelles niches commerciales, celles des grandes surfaces spécialisées et des franchises métropolitaines. Au début du XXI^e siècle, certains gros commerçants vendront leur affaire pour se lancer dans des projets immobiliers et dans l'hôtellerie.

Intégration à la société réunionnaise

Elle s'est faite par la langue, l'école, le service militaire et le sport. Pour tout émigré, la langue du pays d'origine est un facteur d'identification très fort. Les commerçants chinois ont gardé l'usage de leur langue maternelle et voulu la transmettre à leurs enfants. Les musulmans chiites nés à Madagascar continuent à parler le gujarati. Comment expliquer que les Gujaratis sunnites, à quelques exceptions près, en aient perdu l'usage et que la langue n'ait jamais été enseignée dans les écoles coraniques ?

Les sunnites, en effet, se sont très rapidement initiés au créole, condition *sine qua non* de leur insertion commerciale. Avant de devenir employé de commerce, le jeune commis devait impérativement apprendre le vocabulaire indispensable. C'était aussi la première manière d'acquérir du pouvoir. Leur union avec des femmes du pays les y a aidés. Mais cette volonté d'acquérir le langage des autres témoignait aussi de leur volonté d'intégration au monde dans lequel ils avaient choisi de vivre. Avoir une langue commune témoigne d'une appartenance commune. Les Gujaratis ont fait du créole réunionnais leur langue maternelle.

Lorsque les enfants sont allés à l'école, ils ont appris le français, langue de la domination historique blanche qui symbolisait l'écart entre le mode de vie de la minorité dirigeante

blanche et la masse de la population. Ceux qui savaient s'exprimer en français jouissaient d'un prestige incontestable. Ils n'étaient pas nombreux chez les Zarabes, car réussir à intégrer un lycée lorsqu'on était un enfant de couleur était très difficile. Certaines familles envoyaient leurs enfants dans les écoles des sœurs. C'est la départementalisation qui permettra à chacun, quelle que soit son origine, de s'instruire. Mais si être assis sur les mêmes bancs d'école créait des liens entre les enfants, les petits musulmans n'étaient pas pour autant accueillis dans les familles blanches. On restait entre soi.

En 1897 a été votée une loi permettant l'attribution de la nationalité française aux enfants d'immigrés, et le premier Indo-Musulman naturalisé français l'a été en 1914. Tous ceux qui sont français, étant soumis à la conscription, doivent effectuer leur service militaire. Ce sera pour ces Réunionnais de culture indienne et musulmane l'occasion de se fondre quelque temps dans le creuset culturel français. En 1967, 80 % des 3 815 Indo-Musulmans de La Réunion sont français. Dès qu'ils en ont eu la possibilité, ils ont opté pour la nationalité française qui les protégeait d'une expulsion, toujours redoutée, et qui les mettait à égalité de droits – mais aussi de devoirs – avec les Français de “souche”.

Si les jeunes musulmans ont créé leurs propres équipes de football, ils se retrouvaient avec des camarades non musulmans sur d'autres terrains, et certains garderont longtemps les amitiés qui y sont nées.

Dès le début du ^{xx}e siècle, les immigrés se sont ancrés dans la société réunionnaise par des actions philanthropiques, individuelles d'abord, puis collectives, par le biais des associations qu'ils ont créées.

En 1897 a été votée une loi permettant l'attribution de la nationalité française aux enfants d'immigrés, et le premier Indo-Musulman naturalisé français l'a été en 1914.

Les Indo-Musulmans et la politique

Être intégré, c'est se sentir concerné par l'avenir du pays où l'on vit. Les politiques se sont très vite intéressés à ces étrangers qui n'étaient pas nombreux, qui ne disposaient pas de bulletins de vote mais qui avaient de l'argent. Les musulmans ont obtenu des autorisations administratives en échange de leur aide matérielle dans des campagnes électorales. Cent cinquante ans plus tard, comment leur poids financier n'attirerait-il pas la sympathie des candidats politiques ? Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les musulmans font partie des conseils municipaux et se voient confier d'importantes responsabilités au sein des collectivités locales et de certaines instances nationales. La loi de décentralisation votée en 1982 a augmenté le pouvoir des élus locaux, les hommes d'affaires musulmans savent que rien ne peut se faire si on n'a pas les élus avec soi. Ce ne sont pas les commerçants mais les fonctionnaires de l'État, instituteurs, membres des professions libérales, etc. , qui se lancent dans le combat ; les commerçants, eux, n'ont pas le temps, mais ils ont l'argent. Tout s'arrange donc. Il n'existe pas de parti musulman à La Réunion, ni de vote musulman, comme on peut l'observer à l'île Maurice ou en Grande-Bretagne. Ici, chacun se détermine en fonction de ses affinités ou de ses intérêts. On trouve des candidats zarabes sur les listes de droite comme sur celles de gauche. Alors que les Chinois et les Indiens malbars ont déjà eu un député issu de leurs communautés pour représenter La Réunion à l'Assemblée nationale, en 2008, aucun Zarabe ne s'est encore assis dans l'hémicycle.

L'islam à La Réunion

À La Réunion, terre de croyances et d'appartenances plurielles, le patrimoine religieux, signe visible d'une appropriation des lieux par les déracinés transplantés, marque la différence et témoigne d'une identité distincte. Sur une terre marquée par la colonisation triomphante du sceau du catholicisme, où les églises, les processions, les pèlerinages, les calvaires et oratoires rappellent en permanence l'appartenance religieuse du plus grand nombre, les temples hindous, les pagodes et les mosquées font partie du paysage.

Au temps de l'esclavage et de l'engagisme, des musulmans ont fait partie des cargaisons que les navires déversaient sur les rivages de l'île, du côté de la Grande Chaloupe, à l'ouest de Saint-Denis, mais leur condition servile les empêchant de pratiquer leur culte, ils se sont perdus dans l'environnement hindou des plantations de canne à sucre.

Ceux qui ont imposé et structuré l’islam à La Réunion, ce sont les Gujaratis sunnites, qu’aucun agent recruteur n’est allé chercher en Inde et qui ont choisi de vivre et de mourir à La Réunion. En exil, ils ont réussi à conserver les pratiques religieuses transmises par leurs parents, qu’ils tiennent par-dessus tout à transmettre à leurs enfants. On n’organise pas un culte dans l’ombre, la grande diversité des croyances sur cette île arc-en-ciel ne l’imposait d’ailleurs pas. Ils ont créé des institutions religieuses qui, distribuant des rôles, des tâches créant des obligations, ont construit leur communauté.

Vouloir posséder des lieux de culte est une longue tradition des groupes d’hommes transplantés ; la perpétuation des rites est un facteur d’identification identitaire majeur ; même ceux qui ne sont pas des fidèles assidus participent aux cérémonies des grands jours : *“La répétition des gestes religieux devient pour l’homme transplanté plus vitale que leur signification théologique. La religion devient mémoire d’un peuple.”*¹¹⁾

Un islam de France un siècle avant la métropole

En 1897, les Gujaratis n’étaient que 204 dans la colonie lorsqu’ils ont sollicité du Gouverneur l’autorisation d’élever une mosquée sur un terrain leur appartenant, autorisation obtenue sans difficulté. Le 28 novembre 1905, à l’occasion de la fête qui marque la fin du ramadan, la communauté sunnite de La Réunion inaugurerait à Saint-Denis la mosquée Noor-E-Islam, “Lumière de l’islam”, qui fut la première mosquée construite en France – hormis les départements d’Algérie. En 2008, chaque ville possède sa mosquée et son école coranique dont les enseignants sont des Réunionnais qui sont allés se former au Gujarat, en Afrique du Sud ou en Angleterre, après leurs cursus d’enseignement général à La Réunion.

Ayant trouvé leurs repères à La Réunion, les Gujaratis ont voulu avoir leurs propres lieux de sépulture afin de pouvoir inhumer leurs morts dans le respect des prescriptions islamiques. C’est en 1915 qu’ils vont disposer, à Saint-Denis, d’un cimetière privé sur un terrain acheté à dessein par un membre de la communauté. Le premier cimetière musulman de l’île était également le premier de France. En 2008, il existe une douzaine de cimetières réservés aux musulmans sunnites. Les chiites possèdent également leurs lieux de culte, leurs lieux d’enseignement et leurs cimetières.

Depuis cent cinquante ans, année après année, les Zarabes consacrent une partie de leurs bénéfices commerciaux à la construction, à l’amélioration d’institutions

religieuses qui sont des biens de mainmorte et qu'ils gèrent de manière autonome. Chaque ville abrite une communauté gérée par une association loi 1901 dont le Président et le Conseil sont élus. Les Réunionnais n'ont eu, jusqu'à ce jour, besoin d'aucun bailleur de fonds étranger et n'attendent de directives de personne. Ils s'enorgueillissent de pratiquer un islam tranquille, modéré, qu'ils veulent donner en exemple aux musulmans de France.

Les descendants des immigrés venus du Gujarat dans la seconde moitié du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e restent sentimentalement attachés au pays de leurs ancêtres. Ils se retrouvent au sein d'associations d'appartenance à un village, des *Anjumans*, qui sont en relation avec leurs homologues d'Afrique du Sud, du Canada ou d'Angleterre. Ils aiment retourner au village pendant leurs vacances et y emmener leurs enfants. Une partie de l'aumône annuelle obligatoire, la *zakât*, est destinée à améliorer ses infrastructures ou ses mosquées et medersa.

Mais, pour les Réunionnais à part entière qu'ils sont, La Réunion est leur pays, son histoire est la leur. C'est le lieu où sont enterrés leurs parents, où ils élèvent leurs enfants et où ils ont leurs intérêts. Ils ne sont nostalgiques d'aucun autre. ■

Notes

1. Prudhomme, Claude, *Histoire religieuse de La Réunion*, Karthala, Paris, 1984.